

## DECLARATION DES PERFORMANCES

02	08	01	04	012	0	000001	2017
----	----	----	----	-----	---	--------	------

### EN 13813

<b>1. Code d'identification</b> unique du produit type	<b>Sikafloor®-356 N</b>
<b>2. Numéro de type</b> , de lot ou de série ou tout autre élément du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:	Voir emballage
<b>3. Usage</b> ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :	Revêtement à base de résine synthétique pour utilisation intérieur de bâtiment
<b>4. Nom, raison sociale</b> ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :	<b>Sika France SAS</b> 84, rue Edouard Vaillant BP 104 93 350 Le Bourget Cedex France <a href="http://www.sika.fr">www.sika.fr</a>
<b>5. Le cas échéant</b> , nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :	Non applicable
<b>6. Le ou les systèmes d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances</b> du produit de construction conformément à l'annexe V :	Système 4
<b>7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :</b>	Non applicable pour le système 4
<b>8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :</b>	Non applicable

Déclaration des Performances



## 9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Émission de substances corrosives ou corrosivité des matériaux pour chape (EN 13813)	SR	EN 13813: 2002
Résistance à l'usure (EN 13892-4)	NPD	
Force d'adhérence (EN 13892-8)	B 1,5	
Résistance à l'impact (EN ISO 7272)	NPD	
Isolation au bruit d'impact (EN ISO 140-1)	NPD	
Absorption du bruit (EN ISO 354)	NPD	
Résistance thermique (EN 12664)	NPD	



## EN 1504-2

<b>1. Code d'identification</b> unique du produit type	<b>Sikafloor®-356 N</b>
<b>2. Numéro de type</b> , de lot ou de série ou tout autre élément du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:	Voir emballage
<b>3. Usage</b> ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :	Produit de protection de surface du béton Revêtement à base de résine synthétique <b>Norme EN 1504-9</b> <b>Principes : 1, 2, 5, 6, 8</b> <b>Méthodes : 1.3, 2.2, 5.1, 6.1, 8.2</b>
<b>4. Nom, raison sociale</b> ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :	<b>Sika France SAS</b> 84, rue Edouard Vaillant BP 104 93 350 Le Bourget Cedex France www.sika.fr
<b>5. Le cas échéant</b> , nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :	Non applicable
<b>6. Le ou les systèmes d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances</b> du produit de construction conformément à l'annexe V :	Système 2+
<b>7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :</b>	Le QDB organisme notifié n°0921 a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production
<b>8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :</b>	Non applicable



## 9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance à l'abrasion (essai Taber) (EN ISO 5470-1)	< 3000 mg	EN 1504-2: 2004
Perméabilité au CO <sub>2</sub> (EN 1062-6)	S <sub>D</sub> > 50 m	
Perméabilité à la vapeur d'eau (EN ISO 7783-1)	Class II	
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau (EN 1062-3)	w < 0.1 kg/[m <sup>2</sup> x h <sup>0,5</sup> ]	
Résistance à une forte attaque chimique (EN 13529) <sup>1)</sup>	Classe I	
Résistance aux chocs (EN ISO 6272-1)	Classe I	
Adhérence par traction (EN 1542)	≥ 2 N/mm <sup>2</sup>	
Classement au feu (EN 13501-1) <sup>2)</sup>	E <sub>fl</sub>	

1) Se reporter au tableau de résistance chimique Sikafloor®

2) Classement minimum, se référer au certificat de réaction au feu

## 10. Déclaration

Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Frédéric GIRARD  
 Directeur Activité Construction Spécialisée

Alfred RECHSTEINER  
 Directeur Général Sika France

Paris, le 31-05-2013

## Environnement, Santé et Sécurité (REACH)

Une fiche de donnée de sécurité est établie pour ce produit conformément à l'article 31 du règlement Reach Elle est disponible sur le site [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr) et sur [www.sika.fr](http://www.sika.fr)

### Mentions légales :

Les informations sur la présente déclaration des performances sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos services commerciaux sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.